

La lettre des psychologues

n°64, juin 2020

Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)

et aussi sur Facebook [psychologues CGT](#)



L'enfumage du Ségur

Après notre [Intervention au Conseil Supérieur de la Fonction Publique en 2017](#), nous avons fait parvenir une nouvelle fois [nos propositions](#) au fameux **Ségur**.

Pendant le déconfinement partiel, le gouvernement organise une **mascarade de « concertation »** des personnels de santé. Nous contestons [l'enfumage des concertations du Ségur](#). A l'aube du confinement, E. MACRON déclarait : « ...La santé n'a pas de prix... Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché ». Assez de mots, nous voulons des actes !



COVID 19 : les suites

Quand va-t-on sortir du COVID ? Prendre des risques ?

Une [enquête sur les professionnels de santé](#) révèle le malaise des soignants pendant le COVID et les méfaits du management. Elle réclame plus de soutien psychologique. De leur côté, les psychologues de la CGT organisent une enquête en ligne auprès des psychologues.

Pendant ces négociations, **la casse de nos services, de nos emplois et de notre éthique professionnelle se poursuit en catimini**. Au sein des CMPP Nouvelle Aquitaine qui sont actuellement fermés, les nouvelles fiches de postes sont adressées au personnel qui a "le choix" entre rester, partir ou être licencié. En Saône et Loire et en Nouvelle Aquitaine, on envisage d'écarter les usagers de l'accès direct, non seulement aux psychologues, mais à tous les professionnels des CMP de pédopsychiatrie, surchargés de demandes, au motif que l'ARS requiert que les CMP deviennent des services de niveau 2, càd spécialisés.

Le **télétravail**, les entretiens, consultations et écoutes psychologiques pourraient bien se pérenniser parce que moins coûteux. Si le télétravail sécurise certains, il convient de le baliser : modalités de confidentialité, coût et accessibilité de l'équipement informatique... S'il permet de conserver un lien, le télétravail a montré ses limites : le contact est plus labile comme en témoignait une patiente : « *au téléphone, je ne vois pas comment vous réagissez à ce que je vous dis et comment vous vous ajustez !* ».

De la notation infantilisante à l'évaluation dégradante



Pour le service public, 2020 est l'année du Covid et sera l'année de la contrainte évaluative.

A partir du 1er janvier 2021, conformément au [décret du 12 juin 2020](#), tous les fonctionnaires vont être soumis à l'évaluation (consécutives aux entretiens professionnels conduits en 2020), protocole issu d'une conception managériale néolibérale où la fonction publique s'efface derrière les lois du marché et de la productivité. Les personnels vont être soumis à rentabiliser leurs actes, non plus pour servir le public, mais pour servir l'économie de la machine étatique.

Comment s'en décaler ? Lisez [l'évaluation des psychologues dans la FPH](#)

L'accès direct aux psychologues : un enjeu de santé publique

Notre pétition en est à 18.000 signatures

Continuez à faire signer sur <http://chng.it/tcg6xqZQ>



Le coin du pratique / Vos droits



Reprise d'ancienneté - mode d'emploi : lisez la [mise à jour](#)
Le concours sur titre - [mode d'emploi](#)
Le FIR : [origines et devenir](#)

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyez-la sur votre messagerie personnelle

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

*Si vous la recevez par un intermédiaire,
Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière*